

L'Internet en République populaire de Chine : l'idée d'un dilemme contrôle politique versus modernisation économique est-elle pertinente ?

Candice Tran Dai
(12 octobre 2006)

« Imaginez si l'Internet s'impose en Chine. Imaginez comme la liberté se propagerait. »

George W. Bush, lors d'un débat du Parti républicain à Phoenix, Arizona, en décembre 1999.

« La Chine doit bâtir un réseau national indépendant de l'Internet global. »

Jiang Mianheng, fils de l'ancien numéro un chinois Jiang Zemin et aujourd'hui président de l'Académie des Sciences de Shanghai et vice-président de l'Académie des Sciences de Chine, au cours d'une conférence à Shanghai en juin 2000.

« Le développement rapide de l'Internet joue un rôle important pour la croissance économique et l'intensification des contacts entre les divers peuples du monde mais il faut remarquer qu'il existe des problèmes inquiétants relatifs à l'Internet. »

Jiang Zemin, extrait de son discours lors de la cérémonie d'ouverture du World Computer Congress, le 21 août 2000 à Pékin.

Introduction

Ces trois citations sont loin d'être anecdotiques ou anodines car elles illustrent bien le débat que suscitent à l'heure actuelle le développement et la gestion de l'Internet en Chine, tant du côté des décideurs chinois que du côté des observateurs occidentaux.

Au sein de la sphère politique américaine, on observe une sorte de consensus autour de l'idée selon laquelle l'Internet constitue une menace potentielle à la stabilité du régime en place. Cette vision s'appuie sur le postulat faisant de l'Internet un outil inévitable de démocratisation dans un pays. De part sa nature même, qui en fait avant tout une plate-forme neutre de transmission de données et qui repose sur une part d'idéalisme de base, l'Internet devrait apparaître comme le moyen optimum de diffusion et d'accès à l'information et partant, comme un instrument de démocratisation dans les pays sous le joug de régimes autoritaires. Certes, depuis la première connexion directe de la Chine à l'Internet en 1994¹ et l'ouverture de la Chine à l'exploitation commerciale de l'Internet en 1995, le nombre d'internautes chinois n'a cessé d'augmenter, faisant aujourd'hui de la Chine la deuxième nation utilisatrice de l'Internet derrière les États-Unis avec 111 millions² d'utilisateurs connectés, contre seulement cinq mille en 1994. Même si les internautes chinois n'hésitent pas à affirmer que l'accès à l'Internet leur permet d'obtenir plus d'informations et surtout d'échanger et de discuter sur toutes sortes de forums et de blogs, le développement et l'utilisation de l'Internet en Chine doivent se faire dans le cadre strict imposé par le pouvoir central. Dès les prémices de l'Internet en Chine, marqué au tout début par l'émergence d'un débat public ouvert en ligne, les autorités étatiques ont mis en place une série de lois et de réglementations visant à en contrôler l'utilisation de manière très étroite. Ce dernier point constitue la pierre d'achoppement du débat sur l'Internet en Chine et suscite régulièrement des interventions médiatiques d'organisations de défense des droits de l'Homme telles que Amnesty International ou encore Reporters Sans Frontières.

La question que l'on se pose très souvent du côté des observateurs occidentaux est dès lors la suivante : comment le gouvernement chinois va-t-il résoudre le dilemme que lui pose l'Internet, à savoir le dilemme contrôle politique versus modernisation économique ? En effet, d'un côté la Chine souhaite prendre le tournant de la révolution de l'information, de l'autre les autorités craignent de se voir déstabilisées par un outil octroyant aux citoyens chinois une passerelle de communication et un canal d'expression. En d'autres termes, est-ce que l'Internet pourra jouer un rôle dans la transformation politique de la Chine ou bien est-ce qu'il deviendra un outil de contrôle du gouvernement ? Une grande partie de la littérature occidentale actuelle qui traite de l'Internet en Chine se concentre pour

¹ La première connexion directe de la Chine à l'Internet eut lieu le 17 mai 1994 entre le Stanford Linear Accelerator Center (SLAC) de l'Université de Stanford et l'Institute of High-Energy Physics (IHEP) de Pékin. Les physiciens américains et chinois travaillaient alors ensemble sur un projet d'étude des énergies et des particules similaires à celles créées lors de la formation de l'Univers, dans le cadre de la Beijing Electro-Spectrometer (BES) Collaboration.

² Il est à noter que le chiffre de 111 millions d'internautes rapporté par le dernier rapport du China Internet Network Information Center (CNNIC) ne prend pas en compte le nombre d'internautes de Hong Kong et de Macao, pour lesquels les données font l'objet d'un chapitre à part (Taiwan également). Le CNNIC indique que Hong Kong compte 4 millions d'internautes et Macao 233 000. Le nombre d'internautes chinois s'élève donc au total à 116 233 000.

l'essentiel sur deux questions – certes fondamentales : les méthodes de contrôle de l'Internet en Chine et l'impact de l'Internet sur le régime politique chinois en tant qu'instrument potentiel du processus de démocratisation. Ceci conduit très souvent à des études soit centrées sur les techniques de censure, soit marquées par la thématique des droits de l'homme. Cependant, dans le contexte d'un régime autoritaire comme celui de la Chine, il faut garder à l'esprit l'idée selon laquelle l'ensemble des médias est placé d'emblée sous la coupe du pouvoir central et que par conséquent le contrôle de l'Internet s'inscrit dans la logique d'une mainmise étatique sur tous les moyens de diffusion de l'information. Ainsi, si l'on prend en compte cette donnée essentielle liée à la gestion de l'Internet en Chine, la question fondamentale qui se pose est dès lors la suivante : l'idée d'un dilemme contrôle politique versus modernisation économique est-elle vraiment pertinente dans ce contexte précis ? A ce titre, Shanthi Kalathil et Taylor C. Boas, auteurs d'un document de travail intitulé « *The Internet and State Control in Authoritarian Regimes: China, Cuba and the Counterrevolution* »³ considèrent que les questions essentielles liées au développement de l'Internet dans un régime de nature autoritaire sont les suivantes : qui utilise l'Internet, et à quelles fins ? Quels sont les défis que soulève l'utilisation de l'Internet et comment le pouvoir va-t-il y faire face ? Le pouvoir gère-t-il le développement de l'Internet de manière à ce que celui-ci serve ses intérêts ?

Les deux faces de Janus de l'Internet en Chine

La promotion de l'Internet comme outil de modernisation économique

Les dirigeants chinois ont choisi d'adopter l'Internet car ils y voient une composante essentielle du processus global de modernisation économique de la Chine et du maintien de sa compétitivité sur la scène internationale. En effet, le pouvoir central a pris conscience de la nécessité pour la Chine de s'intégrer à l'infrastructure mondiale de l'information et s'est engagé dans un vaste processus de modernisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Cette idée s'inscrit dans une stratégie globale de développement d'une économie de l'information (*knowledge economy*), qui doit reposer sur trois grandes phases de développement de l'outil Internet : « l'administration en ligne », « l'entreprise en ligne » et « la famille en ligne »⁴. Il est à noter que le projet de « l'administration en ligne » vise également à pallier les lourdeurs de la machine administrative chinoise en optimisant la diffusion

³ Shanthi Kalathil, Taylor C. Boas, *The Internet and State Control in Authoritarian Regimes: China, Cuba and the Counterrevolution*, Working Papers, Information Revolution and World Politics Project, Global Policy Program, Carnegie Endowment for International Peace, Number 21, July 2001.

⁴ La Chine a proclamé 1999 « année de l'administration en ligne » et 2000 « année de l'entreprise en ligne », mais la dernière étape de « famille en ligne » n'a pas encore été formalisée. Il est clair que les citoyens chinois n'ont pas attendu une incitation formelle du pouvoir central pour adopter l'Internet.

et la gestion de l'information entre les différents échelons du pouvoir. Aujourd'hui, les résultats de la politique de développement de l'Internet sont déjà visibles : les infrastructures Internet ne cessent de s'améliorer⁵, un certain nombre de sociétés chinoises dédiées à l'Internet sont cotées sur les places boursières américaines⁶, les investisseurs étrangers sont de plus en plus présents dans le secteur chinois des NTIC⁷. Le pouvoir central chinois nous montre ainsi qu'il a joué un rôle fondamental dans la diffusion de l'Internet en Chine et qu'il continue à l'heure actuelle d'assurer la fonction de catalyseur du développement de l'Internet dans le pays⁸. Il faut d'ailleurs garder à l'esprit l'idée selon laquelle le pouvoir central estime que tant qu'il parvient à contenter les masses sur le plan économique, il se trouve plus ou moins à l'abri d'une potentielle déstabilisation politique. Il semble toutefois que les efforts⁹ du pouvoir central et des pouvoirs locaux en matière de développement d'un « e-gouvernement » ne trouvent que très peu d'écho auprès des internautes chinois¹⁰.

Quel est donc le positionnement des internautes chinois vis-à-vis de l'Internet ? Il faut commencer par préciser que ces derniers surfent sur le web en premier lieu pour les services suivants : l'actualité, les moteurs de recherche, l'e-mail, le chat, les forums et les loisirs (musique, vidéo, jeux en réseau). Il est intéressant de noter que l'Internet s'inscrit plutôt bien dans la culture de « *networking* » des Chinois, qui ont une très grande pratique des réseaux relationnels. Du point de vue sociologique, l'internaute chinois typique est un homme, jeune, éduqué, qui effectue plutôt un travail « intellectuel » avec un revenu assez confortable, un citadin ou un étudiant, et dont la pratique de l'Internet est en moyenne inférieure à quatre années. Plus de 80 % des internautes chinois ont moins de 35 ans, avec une proportion de 35 % pour les 18-24 ans¹¹. Les internautes chinois sont donc avant tout des jeunes qui, dans leur grande

⁵ Aujourd'hui 58 % des internautes chinois utilisent une connexion à haut débit (connexion de type câble, ADSL ou autre plus rapide encore).

⁶ Exemples : Baidu.com, Sohu.com, Netease.com, Tom online,

⁷ Même s'ils ne peuvent espérer jouer un rôle dans le secteur chinois des TIC et des NTIC qu'à la condition de respecter à la lettre la réglementation et les règles du jeu définies par les autorités.

⁸ A ce titre, la Chine connaît dans ce secteur une des croissances les plus rapides dans le monde. En 2003, le Conseil des Affaires d'État a adopté le projet de « Nouvelle génération de l'Internet chinois », qui prévoit d'optimiser le réseau, les infrastructures et l'accès de l'Internet en Chine, avec un budget prévisionnel de 170 millions de dollars.

⁹ En 2004, le gouvernement chinois a investi plus de 5 milliards de dollars dans des projets liés à « l'administration en ligne », ce qui représente 10 % du total des investissements dans le secteur des technologies de l'information. Ce budget suit une courbe exponentielle d'année en année. Source : <http://www.ccidnet.com>

¹⁰ En effet, un nombre très faible d'internautes chinois surfent sur les sites web institutionnels. D'après l'étude réalisée en 2005 par l'Académie des Sciences Sociales dans cinq villes chinoises, qui concentrent un très grand nombre d'internautes, seuls 3,5 % des internautes surfent fréquemment sur des sites web institutionnels. 52 % des internautes ne se sont jamais rendus sur un site web gouvernemental, 34,2 % d'entre eux s'y rendent rarement et 9,5 % de manière occasionnelle.

¹¹ Source : dernier rapport du CNNIC, janvier 2006.

Disponible à l'URL suivante : <http://www.cnnic.net.cn/en/index/00/index.htm>

majorité, semblent plus s'intéresser à la société de consommation qu'à la politique. En outre, il convient de remarquer que la deuxième couche de la population chinoise utilisatrice de l'Internet est celle de la génération qui avait environ 20 ans lors des événements de Tiananmen en 1989, et qu'elle a pu être en quelque sorte « refroidie » par ce précédent. La question qui se pose est donc la suivante : les internautes chinois voient-ils l'Internet comme un moyen de revendication politique à grande échelle et ont-ils la volonté de s'en servir à des fins subversives ? Pour l'instant, la seule certitude en la matière réside dans le fait qu'un certain nombre de récriminations individuelles, de commentaires sur des décisions politiques, de points de vue sur des événements de la vie locale ou autres sont régulièrement diffusés via l'Internet¹². Toutefois, ces manifestations sporadiques d'opinions personnelles sont loin de faire partie d'une stratégie globale de déstabilisation du régime en place. Par contre, il est certain que l'Internet est en train de modifier les relations entre le pouvoir et la société¹³. La mise en place d'un « e-gouvernement » fait clairement partie d'une stratégie proactive de gestion de l'Internet au même titre que l'utilisation de l'Internet comme support de la propagande officielle, comme moyen de lutte contre la corruption¹⁴ et plus généralement comme moyen d'interaction avec le citoyen chinois.

Le contrôle de l'Internet comme outil de surveillance politique

L'Internet a largement été utilisé par les dissidents, les membres du Falun Gong, les Tibétains en exil, les membres du Parti Démocratique de Chine et autres contestataires pour rallier l'opinion publique à leurs revendications, faire entendre leurs voix, diffuser des informations, protester contre la répression ou tout simplement pour communiquer¹⁵. L'État-Parti ne peut tolérer ces gesticulations en ligne car il les considère

¹² Au tout début de la crise du SARS en 2003, bien que les autorités chinoises se soient gardées de divulguer la réalité et l'ampleur de l'épidémie, les internautes chinois ont fait circuler un certain nombre d'informations, ce qui a permis par la suite d'ouvrir un large débat en Chine sur la gestion catastrophique de la crise.

¹³ A ce sujet, il est intéressant de noter que l'Internet est devenu le moyen d'expression d'une sorte de nationalisme à la chinoise, avec lequel le pouvoir central doit compter, si tant est qu'il ne l'instrumentalise pas. Lors de l'incident du bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade par les forces de l'OTAN en 1999, le *Quotidien du Peuple* avait mis en place un forum de discussion afin de dénoncer cet accident comme une attaque militaire délibérée. De nombreux hackers chinois ont lancé ensuite des cyberattaques sur les sites web et serveurs des départements d'État américains.

¹⁴ Le service très populaire de messagerie instantanée Tencent QQ fait désormais partie du dispositif. Une notification a été envoyée aux utilisateurs leur proposant de relayer toute information qu'ils pourraient avoir entendue concernant la corruption de cadres du Parti. Les internautes peuvent transmettre les informations au numéro de messagerie suivant : QQ 544866364. Source : *Le Quotidien du Peuple en ligne*, 30 mai 2006.

¹⁵ Le gouvernement a particulièrement été échaudé par l'utilisation de l'Internet par le mouvement du Falun Gong et dans une moindre mesure par le Parti Démocratique de Chine, comme moyen de mobilisation et de diffusion de leurs idées. Suite au rassemblement du 25 avril 1999 organisé (en partie via l'Internet) par le Falun Gong à Pékin, les autorités ont fermé tous les sites web liés au Falun Gong et bloqué l'accès aux sites web basés à l'étranger.

comme des facteurs potentiels de déstabilisation du régime. Étant donné qu'aux yeux du pouvoir central chaque internaute reste un dissident en puissance, il est nécessaire de « purifier » (*jinghua*) le cyberspace selon la phraséologie officielle. Pour ce faire, la Chine a mis en place l'un des systèmes de contrôle et de censure de l'Internet le plus sophistiqué au monde. Ce système de surveillance de l'Internet se distingue avant tout par des mécanismes multiples et dynamiques en constante évolution, qui reposent sur deux types de méthode : une que nous appellerons « traditionnelle » et l'autre technique.

La première méthode s'appuie sur un ensemble de lois et de réglementations visant à définir précisément le cadre de régulation de l'Internet et fixant des mesures de rétorsion et définissant des sanctions assez lourdes à l'encontre des contrevenants. La législation relative à l'Internet en Chine concerne les fournisseurs de service Internet, les fournisseurs de contenu Internet, les cybercafés et les utilisateurs de l'Internet. Il est d'ailleurs intéressant de noter la particularité du système de contrôle chinois, qui conduit *de facto* à un processus d'autocensure des acteurs liés à l'Internet. En fait, la législation est telle que chaque acteur, qu'il soit fournisseur d'accès, fournisseur de contenu ou simple utilisateur, doit au final assumer une part de responsabilité par rapport à ce qui est diffusé sur la Toile. Cette méthode est redoutablement efficace car elle permet au pouvoir central de « décentraliser » le contrôle et la censure, tout en faisant planer la menace de sanctions¹⁶. A ce titre, chaque arrestation d'un cyberdissident ne manque pas d'être abondamment relayée par les médias chinois, ce qui contribue à alimenter le phénomène de crainte de la sanction entretenue par les autorités. La deuxième méthode de contrôle et de censure de l'Internet repose sur des techniques de filtrage et de blocage des sites web, des serveurs télématiques et des moteurs de recherche. Ce que les médias occidentaux ont qualifié de « Grande muraille électronique de Chine » n'est autre que le pare-feu chinois, sorte de filtre géant de l'Internet. Le filtrage est basé sur l'adresse IP, la redirection par les DNS, sur des mots clefs dans l'url, ou sur des mots clefs contenus dans le code HTML. Les sites web et les contenus concernant les manifestations de la place Tiananmen en 1989, les droits de l'homme, la liberté d'expression, la démocratie, l'indépendance des Tibétains et le Dalaï Lama, l'indépendance des Ouïghours, l'indépendance de Taiwan, les sites religieux, les sites de la diaspora chinoise comme China Gate, le Falun Gong ne sont pas autorisés ainsi qu'un certain nombre de sources d'information étrangères (*BBC News*). La liste noire de sites web et de mots clefs est mise à jour en permanence. A ce déploiement

¹⁶ En mars 2002, l'Internet Society of China (organisme qui fédère des instituts de recherche, des fournisseurs d'accès, des fabricants de matériels Internet et autres et qui est placé directement sous la tutelle du Ministère des Industries de l'Information) a publié un code de bonne conduite pour les entreprises dédiées au secteur de l'Internet en Chine. Les signataires de « l'Engagement public d'autodiscipline » doivent s'engager à « ne pas produire, publier ou diffuser des informations pernicieuses, susceptibles de mettre en péril la sécurité de l'État, de perturber la stabilité sociale, d'enfreindre la législation et de répandre la superstition et l'obscénité ». Il est à noter que dès juillet 2002, l'Américain Yahoo ! a signé ce code de conduite.

conséquent de techniques de filtrage et de blocage, vient s'ajouter la mise en place d'une cyberpolice pléthorique, constituée à ce jour de 30 000 à 50 000 censeurs selon les sources. Ce dispositif vise les outils de discussion sur le Web. Il permet quasiment de censurer en temps réel les forums de discussion, les blogs, et autres espaces virtuels d'échange et de communication¹⁷, soit en supprimant complètement le message considéré comme subversif, soit en remplaçant par un espace vide tout mot jugé illégal.

Du point de vue officiel, la Chine n'est pas en passe de faire de l'Internet un outil de surveillance politique de la population. Les autorités chinoises affirment que la pratique de la censure de l'Internet existe dans d'autres pays, y compris les pays occidentaux, et qu'elle vise avant tout les sites subversifs, pornographiques, ou violents¹⁸. Sur ce point, il est clair que la censure de l'Internet est une pratique qui a cours dans la plupart des pays. Mais la Chine se distingue par sa volonté d'intégrer l'Internet dans une nouvelle architecture globale de surveillance électronique, connue sous le nom de « Bouclier d'or », un projet en cours de réalisation depuis plusieurs années et initié par le ministère de la Sécurité publique. L'objectif final est d'intégrer une gigantesque base de données en ligne à un réseau de surveillance globale fondé sur la reconnaissance de la parole et des visages, la télévision en circuit fermé, des cartes intelligentes, des dossiers de crédit et des technologies de surveillance de l'Internet¹⁹.

Les défis posés à la gouvernance de l'Internet en Chine

Sur le plan intérieur

Malgré les moyens considérables mis en oeuvre par le gouvernement chinois pour garantir un cyberspace conforme à la vision politique officielle et pour réprimer toute tentative ou velléité d'accéder à des informations non autorisées, force est de constater que « la Grande muraille électronique de Chine » présente des fissures. Il est vrai que la plupart des internautes chinois ne vont pas se donner la peine de contourner la censure étatique via l'utilisation de techniques informatiques de contournement de celle-ci²⁰, parfois difficiles d'accès pour le simple utilisateur. Par contre, l'internaute chinois lambda est loin de manquer

¹⁷ Encore très actifs il y a de cela quelques années, les forums de discussion ont subi une véritable épuration. Un post appelant à des élections libres ne survivra pas plus d'une demie heure sur un forum. Source : *Reporters Sans Frontières*, Guide du blogger et du cyberdissident, septembre 2005.

¹⁸ Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le 1^{er} juin 2006, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Liu Jianchao, a déclaré que les internautes chinois pouvaient accéder à toute l'information qu'ils désirent. Source : *Le Quotidien du Peuple en ligne*, 2 juin 2006.

¹⁹ Source : Greg Walton, « Le bouclier d'or de la Chine », *Droits et Démocratie*, 2001.

²⁰ Systèmes de contournement en ligne, serveurs proxies, tunneling, systèmes de communications anonymes, cryptographie voire stéganographie...

d'imagination et va tout simplement privilégier ce que nous appellerons la technique du camouflage : codes de langage ou substitution de caractères chinois pour évoquer des thèmes sensibles ou « *social bookmarking*²¹ » pour obtenir des informations. En outre, un certain nombre de systèmes de contournement de la censure ont été soit développés par des dissidents chinois basés aux États-Unis, soit financés par l'*International Broadcasting Bureau* des États-Unis²².

La gouvernance de l'Internet en Chine repose sur plusieurs instances officielles et sur plusieurs échelons administratifs, ce qui rend la tâche du contrôle du cyberspace chinois d'autant plus compliquée. En fait, l'histoire de l'Internet en Chine a dès le départ été marquée par des luttes de pouvoir entre différents ministères et organes étatiques. La rivalité qui a opposé le ministère des Industries de l'Électronique et le ministère de la Poste et des Télécommunications n'a pas été complètement effacée par la fusion des deux entités au sein du nouveau ministère des Industries de l'Information en 1998²³. Même si ce dernier demeure l'instance privilégiée en matière décisionnelle, au moins une vingtaine d'instances gouvernementales se partagent des prérogatives dans le domaine de l'Internet. En outre, il ne faut pas perdre de vue qu'une grande partie de la prise de décision afférant à l'Internet s'effectue également au niveau des provinces et des municipalités locales. Tous ces acteurs liés à l'Internet en Chine, auxquels il convient d'ailleurs d'ajouter le secteur privé, cherchent non seulement à tirer leur épingle du jeu mais aussi à profiter des opportunités économiques offertes par le marché potentiellement gigantesque de l'Internet. A l'heure actuelle, le défi pour le pouvoir central consiste à pallier les lourdeurs administratives et le manque de communication entre ces différents acteurs afin de coordonner et de rationaliser le travail de chacun.

L'autre grand défi auquel doit faire face le pouvoir central est celui de la pénétration hétérogène de l'Internet sur le territoire chinois : la Chine connaît une véritable fracture numérique. En clair, le défi consiste à contrebalancer les inégalités entre les villes et les campagnes de même que les inégalités entre les régions de l'Est et celles du Centre et de l'Ouest du pays²⁴. Près de 92 millions des internautes chinois sont des citadins, ce qui représente un taux de pénétration de 17 % en milieu urbain, contre un taux de pénétration de 2,6 % en milieu rural, avec un peu plus de 19 millions d'internautes²⁵. L'est de la Chine concentre 50 % des internautes chinois,

²¹ *Furl* ou *del.icio.us* sont ce qu'on appelle des « *social bookmarking* », qui permettent d'accéder aux collections de sites (favoris) des utilisateurs et par conséquent d'accéder à un certain nombre d'informations. Il suffit de s'inscrire et de demander à voir les favoris de tel ou tel internaute.

²² Ultrareach ou Dynaweb sont des exemples de ce type de systèmes, qui proposent des services d'hébergement de sites web, de consultation de pages web, d'e-mail...

²³ Cette lutte originelle pour la supervision de l'Internet en Chine trouve aujourd'hui son prolongement dans l'affrontement de camps rivaux au sein du ministère des Informations de l'Industrie.

²⁴ Ce qui correspond aux inégalités économiques globales de la Chine.

²⁵ Source : rapport du CNNIC de janvier 2006.

essentiellement dans des grandes villes comme Pékin ou Shanghai. Face à ce constat, le pouvoir central s'est engagé à faire pénétrer l'Internet dans les régions rurales de l'Ouest et du Centre de la Chine. Pour atteindre cet objectif, des investissements conséquents en matière d'infrastructures de télécommunications sont nécessaires et il ne faudra pas négliger le coût de l'accès à l'Internet pour des populations relativement pauvres²⁶.

Sur le plan extérieur

Lors de son entrée dans l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 2001, la Chine avait accepté d'ouvrir son secteur des télécommunications aux investissements étrangers. Logiquement la Chine aurait dû ouvrir à la concurrence le monopole détenu par China Telecom dans ce secteur et permettre aux investisseurs étrangers de pénétrer de plain-pied le marché des NTIC en Chine. La réalité nous montre que les investissements étrangers dans le secteur des technologies de l'information et *a fortiori* de l'Internet s'effectuent dans le cadre d'une réglementation stricte et sous le contrôle étroit des instances gouvernementales chinoises. Les télécommunications demeurent un secteur clé pour le pouvoir central car la question de la diffusion de l'information dans le pays y est étroitement liée. En outre, étant donné que le gouvernement chinois considère le secteur des technologies de l'information comme un élément moteur de la modernisation économique du pays, il ne saurait favoriser la mainmise des investisseurs étrangers sur ce secteur stratégique. Concrètement, les autorités gouvernementales maintiennent un contrôle étroit sur la sphère privée naissante des NTIC en Chine et se réservent le droit de définir la manière dont les entreprises étrangères peuvent entrer sur le marché chinois des télécommunications. Selon la réglementation chinoise en vigueur, les entreprises étrangères, qui souhaitent investir dans le marché des NTIC, doivent établir des partenariats avec des acteurs locaux du marché chinois des télécommunications. Ces derniers doivent en outre obtenir l'approbation du Ministère des Informations de l'Industrie pour pouvoir coopérer avec des entreprises étrangères, recevoir des capitaux étrangers ou encore pour entrer en bourse. Dans le cas du secteur de l'Internet, les investisseurs étrangers sont tenus de se conformer à la législation en vigueur concernant le contenu et la diffusion de l'information afin d'espérer pouvoir faire des affaires en Chine. Ce point précis constitue le sujet récurrent d'une polémique souvent alimentée par les organisations de défense des droits de l'Homme et de la démocratie, qui dénoncent la collaboration des entreprises étrangères à la censure de la Toile chinoise.

L'implication du secteur privé américain dans le contrôle et la censure de l'Internet en Chine est au centre du débat général sur le dilemme contrôle politique versus modernisation économique lié à l'Internet en Chine. Les fournisseurs de technologie *hardware* tels que Cisco Systems et les fournisseurs de technologie *software* tels que Microsoft, Yahoo! et Google

²⁶ A l'heure actuelle, le coût moyen mensuel d'une connexion Internet est de 103.6 yuan (soit 10 euros). Source : rapport du CNNIC, janvier 2006.

font l'objet de vives critiques²⁷. Il leur est reproché de non seulement fournir des équipements technologiques permettant à la Chine de mettre en place une architecture sophistiquée de surveillance de l'Internet mais aussi de se soumettre à la réglementation chinoise sur les contenus Internet, participant ainsi *de facto* à la censure de l'information orchestrée par les autorités chinoises. Aux accusations dont elles font l'objet, les entreprises américaines parties prenantes du développement de l'Internet en Chine répondent qu'elles n'ont pas d'autre choix que de se conformer à la législation locale et de répondre favorablement aux injonctions des autorités chinoises, sous peine de se voir écartées du marché chinois des NTIC. Le marché lucratif qu'est devenue la Chine engendre la mise à l'écart des questions d'éthique au profit des aspects purement économiques. A ce stade, il convient de prendre en compte deux éléments intéressants quant à la question relativement complexe du rôle ambigu des États-Unis par rapport à l'Internet en Chine. Tout d'abord, un certain nombre de voix commencent à s'élever contre les pratiques du secteur privé américain et ce aux États-Unis mêmes. Le 15 février 2006, une sous-commission sur l'Asie et le Pacifique de la Chambre des Représentants a entendu les dépositions des responsables américains des principaux portails Internet américains sur leur collaboration avec la Chine. Chris Smith, le président de la sous-commission en question, a par la suite déposé devant le Congrès un projet de loi visant à empêcher les grands acteurs américains dans le secteur de l'Internet de coopérer avec des pays pratiquant la censure sur les informations en ligne²⁸. Le deuxième point à noter réside dans le fait que les autorités chinoises, conscientes de la forte dépendance de la Chine vis-à-vis de la technologie étrangère et en particulier américaine, non seulement cherchent à développer leurs propres technologies²⁹ mais encore manifestent une certaine suspicion à l'égard des produits étrangers³⁰. Cette suspicion, fondée ou non, explique en partie la réglementation stricte qui encadre les importations de matériels étrangers sur le sol chinois ainsi que la conduite des affaires avec les entreprises étrangères.

²⁷ Le 25 janvier 2006, le moteur de recherche Google a lancé sa plate-forme spécialement conçue pour le marché chinois, Google.cn, qui n'est autre qu'une version censurée conforme à la législation chinoise sur les contenus Internet. Le portail Internet Yahoo ! est accusé d'avoir communiqué aux autorités chinoises des données permettant l'arrestation et la condamnation de cyberdissidents. Le service d'hébergement de blogs de Microsoft, MSN Spaces, est accusé d'avoir supprimé des mots comme « droit de l'Homme », « démocratie » dans les posts et titres de nombreux blogs chinois.

²⁸ Le projet de loi en question, le « *Global Online Freedom Act of 2006* », s'il est adopté, interdirait à tous les opérateurs américains de coopérer avec des responsables de pays pratiquant la censure sur les contenus Internet. Il est à noter que les géants américains de l'Internet ont défendu leur collaboration avec les autorités chinoises en soulignant qu'une information en ligne, même limitée, allait dans le sens des intérêts des internautes chinois.

²⁹ Le projet Red Flag Linux (*Hong qi Linux*) est envisagé comme une solution de substitution aux produits Microsoft.

³⁰ Les autorités chinoises craignent l'introduction de logiciels espions dans les matériels qu'ils importent.

Conclusion

La Chine a choisi de faire de l'Internet un outil de modernisation économique en même temps qu'un instrument de surveillance politique. Pour l'instant, la Chine semble être capable de tenir le pari puisqu'elle parvient à développer économiquement son Internet tout en le modelant à son image politique. La Chine se distingue largement des autres États répressifs en matière de contrôle et de censure de l'Internet tels la Birmanie, le Viêt-nam, l'Iran, l'Arabie Saoudite ou encore Cuba, dans le sens où elle s'est engagée à diffuser l'Internet dans tout le pays et à permettre aux populations qui n'y ont pas encore accès d'être un jour connectées. La population des internautes chinois connaît d'ailleurs une croissance exponentielle qui augure d'une Chine numéro un en termes d'utilisation de l'Internet dans les années à venir. A ce titre, il est fort à parier que le contrôle et la censure de l'Internet ne fléchiront pas. Si, comme le laisse entendre un certain courant de pensée conventionnelle, l'Internet a vocation à être un outil de démocratisation, un certain nombre d'obstacles devront d'abord être surmontés dans le cas de la Chine. En premier lieu, il faudrait qu'une véritable société civile émerge en Chine, prenne conscience de son pouvoir potentiel et surtout manifeste la volonté de changer le paysage politique chinois. Deuxièmement, il faudrait que l'Internet se diffuse au sein des populations les plus pauvres, les laissés-pour-compte du miracle économique chinois, qui auraient dès lors accès à un moyen de revendication. Troisièmement, il faudrait que la classe entrepreneuriale chinoise impliquée dans le secteur de l'Internet trouve un intérêt dans la transformation politique de la Chine et vienne peser de tout son poids sur les décisions étatiques. La liste des obstacles à surmonter est encore longue et tend plus qu'autre chose à remettre en question l'idée d'un certain déterminisme technologique. La question du développement de l'Internet en Chine ne saurait être déconnectée du contexte sociopolitique chinois. Il n'est pas exclu que la Chine parvienne à mettre en place un Internet très différent de celui que connaissent les pays occidentaux et *in fine* un Internet aux caractéristiques chinoises, un Internet « à la chinoise ». La difficulté pour le pouvoir central consiste dès lors à parvenir à maintenir un contrôle efficace de la Toile, ce qui nécessite avant tout d'adapter continuellement les méthodes de contrôle et de censure aux développements technologiques et partant, d'investir continuellement dans de nouvelles techniques de filtrage et de blocage. Étant donné que la Chine est largement tributaire à l'heure actuelle des technologies étrangères pour son architecture de contrôle et de censure de l'Internet, il n'est pas étonnant qu'elle cherche à développer et posséder ses propres outils. La Chine a bien conscience du potentiel déstabilisateur d'éventuelles pressions extérieures liées à ces fournisseurs de technologie étrangers. C'est en cela que le rôle des investisseurs étrangers dans le secteur de l'Internet en Chine est loin d'être négligeable.

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- ⇒ Amnesty International, *République populaire de Chine : Internet sous le contrôle de l'État*, novembre 2002.
- ⇒ China Internet Network Information Center (CNNIC), *17th Statistical Survey Report on the Internet Development in China*, January 2006.
- ⇒ William Foster, Seymour E. Goodman, *The Diffusion of the Internet in China*, Center for International Security and Cooperation, Stanford University, November 2000.
- ⇒ Shanthi Kalathil, Taylor C. Boas, *Open Networks, Closed Regimes: The impact of the Internet on Authoritarian Rule*, Carnegie Endowment for International Peace, The Brookings Institution Press, 2003.
- ⇒ Shanthi Kalathil, Taylor C. Boas, *The Internet and State Control in Authoritarian Regimes: China, Cuba and the Counterrevolution*, Working Paper, Carnegie Endowment for International Peace, 2001.
- ⇒ Guo Liang (dir.), *Surveying Internet Usage and Impact in Five Chinese Cities*, Research Center for Social Development, Chinese Academy of Social Sciences, November 2005.
- ⇒ Françoise Mengin (dir.), *Cyber China: Reshaping National Identities in the Age of Information*, Palgrave Macmillan, 2004.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leur auteur.